

P.V. DE LA COMMISSION SPORTIVE DU JEUDI 8 MAI 2025

Présents : MONTANARI N., ROULENT A. et TROUILLIEZ J.-Y. Membres et WALLEMME C. Secrétaire et Membre

En renfort : DUBOIS L.

Absent excusé : GODAUX T.

Assiste à la réunion sans droit de vote : GAIN E. (Représentant de la CPA)

Une minute de silence est respectée suite à la récente disparition de Christian DEWULF, vice-président et membre actif de la CSP depuis plus de 20 ans.

Suite au décès de Christian Dewulf, le CEP décide que Nicolas MONTANARI occupera le poste de vice-président de la CSP.

I. DECISIONS ADMINISTRATIVES

1. Match HACPPRM093 du 17/03/2025 20:45 KAISER BEAUMONT / ANDERLUES FIEF & CIE – Coupe Premières - Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Anderlues Fief & Cie Matricule 7494.
2. Match HAP1147 du 17/03/2025 22:00 JC ECAUSSINNES / MJ BRAINE LE COMTE – 1 - Match non joué Forfait annoncé tardivement de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par JC Ecaussinnes Matricule 5127.
3. Match HAP4C097 du 18/03/2025 21:00 LA HESTRE GALAXY / LITTLE WOLF LA LOUVIERE B – 4C - Match non joué Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Little Wolf La Louvière B Matricule 7631.
4. Match HADIAB001 du 23/03/2025 13:30 RC ANDERLUES C / RAEC SO FS DOUR B – Diablotins B - Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par RAEC SO FS Dour B Matricule 5546.
5. Match HAMIN065 du 23/03/2025 18:15 ACADEMIE CHARLEROI / RAEC SO FS DOUR – Minimes - Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
6. Match HACPCAD005 du 23/03/2025 19:15 ACADEMIE CHARLEROI / AG JUNIOR LA LOUVIERE B – Coupe Cadets - Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par AG Junior La Louvière B Matricule 6190.
7. Match HAP1100 du 19/03/2025 22:00 MJ BRAINE LE COMTE / UNION SPORTIVE MORLANWELZ – 1 – Score 15/3 Attendu que KARABULUT Yasin né le 27/12/1996 N° Licence 881978 a été aligné avec l'équipe de Union Sportive Morlanwelz Matricule 5545 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (08/01/2025), Attendu que ROSE Daniel né le 25/01/1996 N° Licence 788342 était encore suspendu effectivement à la date initiale du match (08/01/2025), la Commission Sportive, en application des articles 175.2, 175.5, 183.9 ou 184.3 et de l'article G du barème des

sanctions du RO : fixe le score de la rencontre à 15/3 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif. Inflige à ROSE Daniel N° Licence 788342 2 semaines de suspension supplémentaires de toutes fonctions : semaine du 05/05/2025 au 11/05/2025 et la première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison.

8. Match HAP3E105 du 21/03/2025 22:00 MFC SPARTIATES ROSELIES / SONACA GOSELIES – 3E – Score 1/2 Attendu que ALFEI Matteo né le 26/03/2003 N° Licence 882225 a été aligné avec l'équipe de MFC Spartiates Roselies Matricule 7276 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (31/01/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
9. Match HAP3E100 du 24/03/2025 19:00 SONACA GOSELIES / TEAM DEVILS CHARLEROI – 3E - Match non joué Equipe visitée absente. Match perdu 0/5 FFT par Sonaca Gosselies Matricule 7166.
10. Match HAP3D135 du 24/03/2025 20:00 RC ANDERLUES C / FC ARMADA MORLANWELZ – 3D - Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par FC Armada Morlanwelz Matricule 7136.
11. Match HAP4C158 du 24/03/2025 20:00 REAL MANAGE / ELITE JSK MANAGE B – 4C - Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Elite JSK Manage B Matricule 7447.
12. Match HAP4D155 du 25/03/2025 20:00 BMT MONS / AKATSUKI HOUDENG – 4D - Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par BMT Mons Matricule 5725
13. Match HAP3C136 du 25/03/2025 22:00 FLG ARMADA FRASNES / AC PERONNES – 3C - Match non joué Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par AC Péronnes Matricule 1582.
14. Match HAP3D147 du 28/03/2025 19:00 CATENACCIO ANDERLUES / BLUE SOCCER MANAGE – 3D - Match non joué Forfait annoncé tardivement de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par Catenaccio Anderlues Matricule 5857.
15. Match HAP3E124 du 25/03/2025 22:00 FS CLUB COUILLET / MFC MONTIGNIES – 3C - Match non joué Ce match a été remis en date du 25/10/2024 pour cause de salle fermée. Cette rencontre n'ayant pas été reprogrammée dans les temps (cfr RO), il est perdu 0/5 FFT Forfait par l'équipe de FC Club Couillet Matricule 7571. Il s'agit d'un forfait administratif.
16. Match HACPPRM117 du 28/03/2025 19:30 DIABOLIX BRACQUEGNIES / MJA MARCHIENNE – Coupe Premières - Match non joué Forfait annoncé des visiteurs. Match perdu 5/0 FFT par MJA Marchienne Matricule 6472.
17. Match HACPPRM089 du 28/03/2025 21:30 LOONEYS LA LOUVIERE / ALL STARS TEAM BRAINE LE COMTE – Coupe Premières - Match non joué Forfait annoncé des visités. Match perdu 0/5 FFT par Looneys la Louvière Matricule 5374.
18. Match HADIAA064 du 30/03/2025 14:00 RAEC SO FS DOUR A / RC ANDERLUES A – Diablotins A - Match non joué Equipe visitée absente. Match perdu 0/5 FFT par RAEC SO FS Dour A Matricule 5546.

19. Match HACPPRE002 du 30/03/2025 15:00 RAEC SO FS DOUR / SPORTING SOIGNIES – Coupe Préminimes - Match non joué Equipe visitée absente. Match perdu 0/5 FFT par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
20. Match HACAD057 du 30/03/2025 17:00 A L'ANCIENNE NIMY / ARSENAL PONT A CELLES – Cadets - Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Arsenal Pont à Celles Matricule 5826.
21. Match HACPCAD004 du 30/03/2025 17:00 RAEC SO FS DOUR / RC ANDERLUES – Cadets - Match non joué Salle fermée. Match perdu 0/5 FFT par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
22. Match HAP2B026 du 28/03/2025 19:15 AG JUNIOR LA LOUVIERE B / FANTASMA LA LOUVIERE – 2B – Score 8/4 Attendu que FURIA Nicolas né le 24/03/2005 N° Licence 779185 a été aligné avec l'équipe de AG Junior La Louvière B alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (15/11/2024), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
23. Match HAP3B161 du 25/04/2025 à 22h15 SPORTING SOIGNIES C / FUTSAL CLUB BOUVY - 3B - Score 3/4
L'arbitre ayant confirmé que le capitaine visiteur HACARDIAUX Geoffrey né le 23/04/1997 N° Licence 847048 n'est pas venu signer la feuille de match endéans les 5 minutes suivant la fin du match, celui-ci sera suspendu pour une durée d'une semaine (semaine du 05/05/2025 au 11/05/2025) en application de l'article 14 du règlement provincial (voir § Signature de la feuille).
24. Match HAP3E143 du 26/03/2025 à 22h15 FUTSAL TEAM GERPINNES / MFC SPARTIATES ROSELIES - 3E - Match non Joué
Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par MFC Spartiates Roselies Matricule 7276.
25. Match HAP3B158 du 31/03/2025 à 20h15 LATIN STARS STREPY / TRIVIERES SPORT - 3B - Match non Joué
Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Trivières Sport Matricule 5243.
26. Match HAP4C145 du 02/04/2025 à 20h00 SPORTING WOLF STREPY / REAL MANAGE - 4C - Match non Joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par Real Manage Matricule 5490.
27. Match HAP3E002 du 04/04/2025 à 22h30 FC JUMET / FUTSAL TEAM GERPINNES - 3E - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par FC Jumet Matricule 7085.
28. Match HADAM003 du 05/04/2025 à 20h00 IMPE THUIN / COUPOLE LESSINES - Dames - Match non Joué
Equipe visitée absente. Match perdu 0/5 Forfait par IMPE Thuin Matricule 7450.

29. Match HAP4D160 du 05/04/2025 à 20h05 NT FAMIGLIA THIEU / LSV MONS D - 4D - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par LSV Mons D Matricule 5968.
30. Match HAP4E110 du 05/04/2025 à 21h05 LSV MONS E / ACIRLI MORLANWELZ C - 4E - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Acirli Morlanwelz C Matricule 5359.
31. Match HADIAA003 du 06/04/2025 à 14h00 RAEC SO FS DOUR A / ALL STARS LA LOUVIERE A - Diablotins A - Match non Joué
Equipe visitée absente. Match perdu 0/5 Forfait par RAEC SO FS Dour A Matricule 5546.
32. Match HACPMIN006 du 06/04/2025 à 16h00 ALL STARS LA LOUVIERE / ELITE JSK MANAGE - Coupe Minimes - Match non Joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par Elite JSK Manage Matricule 7447.
33. Match HACAD056 du 06/04/2025 à 17h00 AG JUNIOR LA LOUVIERE A / RAEC SO FS DOUR - Cadets - Match non Joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
34. Match HAPRE055 du 06/04/2025 à 16h00 AG JUNIOR LA LOUVIERE A / RAEC SO FS DOUR - PréMinimes - Match non Joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
35. Match HAP3B121 du 06/04/2025 à 18h00 AG JUNIOR LA LOUVIERE C / FRATELLUX STREPY - 3B - Match non Joué
Les deux équipes absentes au match. Match perdu 5/0 et 0/5 Forfait par AG Junior La Louvière C Matricule 5456 et Fratellux Strépy Matricule 7350.
36. Match HACPPRM125 du 09/04/2025 à 21h00 YOUNG BOYS LA LOUVIERE / AS BOUSSU FUTSAL - Coupes Premières - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par AS Boussu Futsal Matricule 5375.
37. Match HAP2C143 du 09/04/2025 à 21h00 MONT SUR MARCHIENNE FUTSAL B / FELICE MONTIGNY B - 2C - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Felice Montigny B Matricule 5456.
38. Match HACPDIAB003 du 11/04/2025 à 18h00 RC ANDERLUES C / RAEC SO FS DOUR B - Coupe Diablotins B - Match non Joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour B Matricule 5546.
39. Match HAP3B043 du 11/04/2025 à 20h30 LA SQUADRITA LA LOUVIERE / LATIN STARS STREPY - 3B - Match non Joué
Ce match reporté n'ayant pas été reprogrammé dans les délais (cfr RO), il est perdu 0/5 Forfait par l'équipe de la Squadrita La Louvière Matricule 7359. Il s'agit d'un forfait administratif.

40. Match HACPRES043 du 11/04/2025 à 22h00 POG TEAM ROSELIES B / FELICE MONTIGNY C - Coupes Réserves - Match non Joué
Ce match n'ayant pas été programmé dans les délais, il est perdu 0/5 Forfait par l'équipe de POG Team Roselies B Matricule 7502. Il s'agit d'un forfait administratif.
41. Match HAP4C168 du 12/04/2025 à 21h05 RED FOXES THIEU / DAD'S THIEU - 4C - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par Dad's Thieu Matricule 7159.
42. Match HADIAB046 du 13/04/2025 à 12h00 AG JUNIOR LA LOUVIERE C / RAEC SO FS DOUR C - Diablotins B - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour C Matricule 5546.
43. Match HAMIN001 du 13/04/2025 à 13h00 LOS LOBOS THIEU / RAEC SO FS DOUR - Minimes - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
44. Match HAPRE077 du 13/04/2025 à 14h00 AG JUNIOR LA LOUVIERE B / RAEC SO FS DOUR B - PréMinimes - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour B Matricule 5546.
45. Match HACAD062 du 13/04/2025 à 16h00 ACADEMIE CHARLEROI / RAEC SO FS DOUR - Cadets - Match non Joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
46. Match HAP3B030 du 03/04/2025 à 21h30 AJAX LA LOUVIERE / JC ECAUSSINNES D - 3D - Score 10/4
Attendu que les joueurs BRUNO Jonathan né le 01/04/1995 N° Licence 860153 et MARTINS Kevin né le 28/05/1990 N° Licence 881877 ont été alignés avec l'équipe de Ajax La Louvière Matricule 7465 alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date initialement prévue du match (14/11/2024), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
47. Match HAP3E008 du 04/04/2025 à 22h00 MFC SPARTIATES ROSELIES / TEAM DEVILS CHARLEROI - 3E - Score 7/1
Attendu que les joueurs ALFEI Matteo né le 26/03/2003 N° Licence 882225 et SERVAIS Florian né le 25/04/2002 N° Licence 881444 ont été alignés avec l'équipe de MFC Spartiates Roselies Matricule 7276 alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date initialement prévue du match (13/09/2024), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
48. Match HAP4C169 du 02/04/2025 à 21h00 AMICI LA LOUVIERE / LITTLE WOLF LA LOUVIERE B - 4C - Score 10/3
Attendu que le joueur FRANCIAMORE Fabio né le 08/10/1995 N° Licence 882388 a été aligné avec l'équipe de Little Wolf La Louvière B Matricule 7631 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement

prévue du match (10/03/2025), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score à 10/3 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.

49. Match HAP1141 du 09/04/2025 à 21h00 DIABOLIX BRACQUEGNIES / ANDERLUES FIEF & CIE - 1 - Score 5/5

Attendu que le joueur FERRARINI Salvino né le 27/09/1996 N° Licence 810731 a été aligné avec l'équipe de Anderlues Fief & Cie Matricule 7494 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (13/12/2024), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.

50. Match HAP2B043 du 09/04/2025 à 21h15 MARITIMO CHAPELLE / AG JUNIOR LA LOUVIERE B - 2B - Score 0/1

Attendu que FURIA Nicolas né le 24/03/2005 N° Licence 779185 a été aligné avec l'équipe de AG Junior La Louvière B alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (23/10/2024), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.

51. Match HAP2B165 du 10/04/2025 à 19h35 BORUSSIA THIEU / FUTSAL LOBBES - 2B - Score 7/3

L'arbitre ayant confirmé que le capitaine visiteur BONAPOSTA David né le 07/12/1975 N° Licence 757641 n'est pas venu signer la feuille de match endéans les 5 minutes suivant la fin du match, celui-ci sera suspendu pour une durée d'une semaine (semaine du 05/05/2025 au 11/05/2025) en application de l'article 14 du règlement provincial (voir § Signature de la feuille).

52. Match HAP4E073 du 08/04/2025 à 21h00 LSV MONS E / FC IRAGAZZI LA LOUVIERE - 4E - Score 4/16

Attendu que HENNO Belal né le 26/07/1984 N° Licence 882314 a été aligné avec l'équipe de LSV Mons E alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (14/12/2024), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score à 4/16 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.

53. Match HAP2B161 du 14/04/2025 à 19h00 PEPUTCHO SAINT-VAAST / AFC MORLANWELZ - 2B - Non Joué Forfait annoncé tardivement par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par AFC Morlanwelz Matricule 5829.

54. Match HAP2A142 du 16/04/2025 à 20h05 JS BRAINE / DIABOLIX BRACQUEGNIES B - 2A - Non Joué Forfait annoncé par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par Diabolix Bracquegnies Matricule 5973.

55. Match HAP1165 du 16/04/2025 à 22h00 MJ BRAINE LE COMTE / ANDERLUES FIEF & CIE - 1 - Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par Anderlues Fief & Cie Matricule 7494.

56. Match HAP2C150 du 16/04/2025 à 20h00 SPACE X JUMET / FS MONTIGNY - 2C - Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par FS Montigny Matricule 4048.

57. Match HAP4G126 du 18/04/2025 à 22h00 BELGIQUE CARS FUTSAL CHARLEROI / FS MONTIGNY B - 4G - Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par FS Montigny B Matricule 4048.
58. Match HAP4G151 du 18/04/2025 à 22h00 FC PANAMA ROSELIES / BARCA PONT DE LOUP - 4G - Non Joué Forfait annoncé tardivement par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par Barca Pont de Loup Matricule 7162.
59. Match HAP4E152 du 18/04/2025 à 21h05 LSV MONS E / REAL ALDEGONDE - 4E - Non Joué Forfait annoncé par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par Real Aldegonde Matricule 3158.
60. Match HAP4G157 du 14/04/2025 à 21h00 BARCA PONT DE LOUP / ARSENAL PONT A CELLES D - 4G - Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par Arsenal Pont à Celles Matricule 5826.
61. Match HAP4C009 du 18/04/2025 à 19h35 LSV MONS C / ELITE JSK MANAGE B - 4C - Score 12/6 Attendu que le joueur DI MARIA Gerlando né le 03/02/2002 N° Licence 882292 a été aligné avec l'équipe de Elite JSK Manage B Matricule 7447 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (27/12/2024), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score du match à 12/6 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
62. Match HAP4E023 du 15/04/2025 à 22h00 LITTLE WOLF LA LOUVIERE / AVANTI CHARLEROI B - 4E - Score 4/6 Attendu que le joueur POURCHAUX Nicolas né le 14/05/2001 N° Licence 881742 a été aligné avec l'équipe de Avanti Charleroi B Matricule 5131 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (30/11/2024), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score du match à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
63. Match HAP4E178 du 25/04/2025 à 21h00 AC PERONNES B / CALCIO TEAM LOBBES - 4E - Non Joué Forfait annoncé tardivement par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par Calcio Team Lobbes Matricule 7730.
64. Match HAP3A080 du 22/04/2025 à 20h30 AS BOUSSU FUTSAL / FC MARCHE - 3A - Non Joué Forfait annoncé tardivement par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par FC Marche Matricule 4803.
65. Match HAP4E162 du 22/04/2025 à 22h00 LITTLE WOLF LA LOUVIERE / MFC COOL TEAM ANDERLUES B - 4E - Non Joué Forfait annoncé tardivement par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par MFC Cool Team Anderlues B Matricule 4214.
66. Match HAP2C161 du 25/04/2025 à 20h30 FUTSAL RANSART / FELICE MONTIGNY B - 2C - Non Joué Forfait annoncé par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par Felice Montigny B Matricule 5456.

67. Match HAP4C072 du 26/04/2025 à 20h00 RED FOXES THIEU / LSV MONS C - 4C - Non Joué Forfait annoncé par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par LSV Mons C Matricule 5968.
68. Match HACPPRM122 du 27/04/2025 FANTASMA LA LOUVIERE / FC SAINT VAAST - Coupe Premières - Non Joué Match non programmé dans les temps. Match perdu 0/5 Forfait par Fantasma La Louvière Matricule 7097.
69. Match HACPPRM130 du 27/04/2025 BORUSSIA THIEU / LOUPS BINCHOUS LEVAL - Coupe Premières - Non Joué Match non programmé dans les temps. Match perdu 0/5 Forfait par Borussia Thieu Matricule 7395.
70. Match HADIAA076 du 27/04/2025 à 10h00 ARSENAL PONT A CELLES A / RAEC SO FS DOUR - Diablotins A - Non Joué Forfait annoncé tardivement par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
71. Match HACAD069 du 27/04/2025 à 14h00 RAEC SO FS DOUR / ARSENAL PONT A CELLES - Cadets - Non Joué Forfait annoncé tardivement par les visités. Match perdu 0/5 Forfait par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
72. Match HADIAA075 du 27/04/2025 à 14h00 ALL STARS LA LOUVIERE A / RC ANDERLUES A - Diablotins A - Non Joué Forfait annoncé par les visiteurs. Match perdu 5/0 Forfait par RC Anderlues A Matricule 1193.
73. Match HAMIN078 du 27/04/2025 à 16h00 AG JUNIOR LA LOUVIERE A / RAEC SO FS DOUR - Minimes - Non Joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 Forfait par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.
74. Match HAP1105 du 22/04/2025 à 20h30 ULKU SPORT MARCHIENNE / ANDERLUES FIEF & CIE - 1 - Score 3/7 Attendu que les joueurs CHIARAVALLE Adriano né le 26/09/1991 N° Licence 762659 et FERRARINI Salvino né le 27/09/1996 N° Licence 810731 ont été alignés avec l'équipe de Anderlues Fief & Cie Matricule 7494 alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date initialement prévue du match (16/01/2025), la CSP, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score du match à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
75. Match HACPPRM142 du 07/05/2025 à 22h15 FUTSAL TEAM GERPINNES / SPACE-X JUMET – Coupe premières – Match non Joué.
La fédération reconnaît ne pas avoir modifié les couleurs de l'équipe visiteuse sur Big Captain et décide que ce match doit être joué au plus tard le lundi 12/05/2025. Tous les frais inhérents à cette rencontre seront pris en charge par la fédération.

II. TRANSACTIONS

- 69.** Rapport arbitre **BLAIRON Christophe** pour le match HAP3D122 du 03/04/2025 21:00 **BLUE SOCCERS MANAGE / FUTSAL TEAM IMMO SERVICE LE ROEULX B** – 3D – Score 8/4
En cause de FROMONT Maxence né le 11/06/1998 N° Licence 850228 – FUTSAL TEAM IMMO SERVICE LE ROEULX Matricule 7453
Faits reprochés : Tirage du maillot de l'adversaire sans brutalité pour l'empêcher d'aller vers le but.
Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.
L'exclusion est jugée suffisante.
- 70.** Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP3A121 du 04/04/2025 21:00 **A L'ANCIENNE NIMY / SPORTING SOIGNIES B** – 3A – Score 17/0
En cause de IBANEZ MARTINEZ Ricardo né le 02/12/1990 N° Licence 838299 – SPORTING SOIGNIES Matricule 1645
Faits reprochés : Insultes répétées de l'arbitre.
Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.
Suspension d'une durée de 3 semaines : semaines du 21/04/2025 au 27/04/2025, du 28/04/2025 au 04/05/2025 et du 05/05/2025 au 11/05/2025.
- 73.** Rapport arbitre **SENAL Adem** pour le match HAP2A166 du 07/04/2025 21:00 **JC ECAUSSINNES B / SPORTING SOIGNIES** – 2A – Score 3/4
En cause de LEVEQUE Angelo né le 22/10/1972 N° Licence 841456 – SPORTING SOIGNIES Matricule 1645
Faits reprochés : Insulte de l'arbitre après la carte rouge.
Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.
Suspension d'une durée de 2 semaines : semaines du 21/04/2025 au 27/04/2025 et du 28/04/2025 au 04/05/2025.
- 74.** Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HAP2B165 du 10/04/2025 19:35 **BORUSSIA THIEU / FUTSAL LOBBES** – 2B – Score 7/3
En cause de HAINAUT Sébastien né le 02/11/1975 N° Licence 759645 – FUTSAL LOBBES Matricule 7267
Faits reprochés : Cris et critiques envers l'arbitre suite à l'exclusion d'un de ses joueurs.
Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.
Suspension d'une durée de 2 semaines : semaines du 28/04/2025 au 04/05/2025 et du 05/05/2025 au 11/05/2025.
- 75.** Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HAP2B165 du 10/04/2025 19:35 **BORUSSIA THIEU / FUTSAL LOBBES** – 2B – Score 7/3
En cause de BOSANAC Nikola né le 02/11/1975 N° Licence 759645 – FUTSAL LOBBES Matricule 7267
Faits reprochés : Insultes de l'arbitre
Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.
Suspension d'une durée de 2 semaines : semaines du 28/04/2025 au 04/05/2025 et du 05/05/2025 au 11/05/2025.
- 76.** Rapport arbitre **DESCHOEMAKER Thomas** pour le match HAP4D140 du 15/04/2025 21:00 **DYNAMO THIEU / ATLETICO STREPY** – 4D – Score 2/4
En cause de GERIN Benjamin né le 26/12/1989 N° Licence 775651 – ATLETICO STREPY Matricule 7014
Faits reprochés : Faute brutale et dangereuse sur l'adversaire (tacle).
Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.

Suspension d'une durée de 3 semaines : semaines du 28/04/2025 au 04/05/2025 et du 05/05/2025 au 11/05/2025 plus la première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison.

- 77.** Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HAP3B132 du 17/04/2025 à 20h30 **LSV MONS / FRATELLUX STREPY** - 3B - Score 11/1
En cause de MEYS Nigel né le 12/07/1995 N° Licence 848561 - FRATELLUX STREPY Matricule 7350
Faits reprochés : Insulte de l'arbitre.
Suspension d'une durée de 3 semaines (semaines du 28/04/2025 au 04/05/2025, du 05/05/2025 au 11/05/2025 et la première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison).
- 78.** Rapport arbitre **BONELLA Charles** pour le match HAP4A024 du 18/04/2025 à 22h00 **LSV MONS / AS BOUSSU FUTSAL B** - 4A - Score 7/5
En cause de LEONARD Lucas né le 28/07/1995 N° Licence 870467 - AS BOUSSU FUTSAL B Matricule 5375
Faits reprochés : Geste déplacé et intimidation de l'arbitre
Suspension d'une durée de 3 semaines (semaine du 05/05/2025 au 11/05/2025 et les 2 premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la prochaine saison).
- 79.** Rapport arbitre **BONNELLA Charles** pour le match HAP4C157 du 23/04/2025 à 21h00 **MFC LOYAN LA LOUVIERE B / MFC SCAILMONT** - 4C - Score 3/8
En cause de COSTELLANO Pascal né le 02/10/1983 N° Licence 788573 - MFC LOYAN LA LOUVIERE Matricule 5460
Faits reprochés : Propos déplacés envers l'arbitre et les joueurs adverses
Suspension d'une durée de 2 semaines (semaine du 05/05/2025 au 11/05/2025 et la première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison) en application des articles A1 et B3 du barème des sanctions du RO.
Une amende de 25 € est, en outre, infligée au club de MFC Loyan La Louvière, pour les propos tenus par certains de leurs joueurs envers l'arbitre après le match.
- 80.** Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP3B160 du 27/04/2025 15h00 **JC ECAUSSINNES D / AG JUNIOR LA LOUVIERE C** - 3B - Score 3/8
En cause de DE ROECK Arnaud né le 21/02/2007 N° Licence 801266 - JC ECAUSSINNES Matricule 5127
Faits reprochés : Arrête le ballon de la main hors de sa surface pour empêcher le but.
Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.
L'exclusion est jugée suffisante.
- 81.** Rapport arbitre **DESCHOEMAKER Thomas** pour le match HAP2B163 du 25/04/2025 à 20h00 **RC IMPACT ANDERLUES / MARITIMO CHAPELLE** - 2B - Score 3/3
En cause de CARNOLI Massimo né le 29/07/1985 N° Licence 757958 - Maritimo Chapelle 1765
Frais reprochés : Provocation des adversaires après la carte jaune.
Application de l'article B5 du barème des sanctions du RO.
Suspension d'une durée de 1 semaine (première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison).
- 82.** Rapport arbitre **NEETESONNE Christophe** pour le match HACPRES048 du 02/05/2025 à 19h00 **MONT-SUR-MARCHIENNE FUTSAL B / ACIRLI MORLANWELZ B** - Coupe réserves - Score 6/5
En cause de UTKU Veli né le 28/05/1982 N° Licence 859952 - ACIRLI MORLANWELZ B Matricule 5359
Faits reprochés : Insultes de l'arbitre

Application de l'article A2.1 di barème des sanctions du RO.

Suspension d'une durée de 2 semaines : les 2 premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la saison 2025 - 2026.

- 83.** Rapport arbitre NEETESONNE Christophe pour le match HACPRES048 du 02/05/2025 à 19h00 **MONT-SUR-MARCHIENNE FUTSAL B / ACIRLI MORLANWELZ B** - Coupe réserves - Score 6/5
En cause de MESPLEDE Florian né le 23/06/1998 N° Licence 831527 - MONT-SUR-MARCHIENNE FUTSAL B Matricule 4788
Faits reprochés : Tackle par l'arrière de l'adversaire en position de marquer.
Application de l'article B2 di barème des sanctions du RO.
Suspension d'une durée de 3 semaines : les 3 premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la saison 2025 - 2026.

III. DISCIPLINE

1. Rapport arbitre **DESCHOEMAKER Thomas** pour le match HACPPRM136 du 09/04/2025 à 22h00 **FCS CHARLEROI / FC MARCHE** – Coupe Premières – Match arrêté à la 44^{ème} minute sur le score de 11/2

Convoqués en présence obligatoire : DESCHOEMAKER Thomas Arbitre, MERKEN Vincent né le 17/11/1988 N° Licence 857144 FC Marche Matricule 4803, LEFEVRE Dimitri né le 28/08/1985 N° Licence 760138 FC Marche Matricule 4803

En cause de MERKEN Vincent 857144 FC Marche 4803

Faits reprochés : Altercation verbale et physique par la suite (coups de poing) avec un coéquipier

En cause de LEFEVRE Dimitri 760138 FC Marche 4803

Faits reprochés : Altercation verbale et physique par la suite (coups de poing) avec un coéquipier

MERKEN Vincent 857144 FC Marche 4803 est absent non excusé.

Entendu DESCHOEMAKER Thomas qui confirme son rapport.

Entendu LEFEVRE Dimitri 760138 FC Marche 4803 qui confirme les faits qui lui sont reprochés et s'en excuse.

Après délibération, la CSP décide que :

- L'équipe de FC Marche n'étant plus en nombre pour continuer le match, celui-ci est perdu 11/2 Forfait par cette équipe.
- MERKEN Vincent 857144 FC Marche 4803 reçoit, par défaut, une suspension d'une durée de 30 semaines (du 01/09/2025 au 29/03/2026) en application de l'article B8.4 du barème des sanctions du RO pour voies de fait sur un coéquipier.
- LEFEVRE Dimitri 760138 FC Marche 4803 reçoit une suspension d'une durée de 26 semaines (du 01/09/2025 au 01/03/2026) en application de l'article B8.4 du barème des sanctions du RO pour voies de fait sur un coéquipier.

2. Rapport arbitre **BLAIRON Christophe** pour le match HACPPRM094 du 12/03/2025 à 20h00 **NEW TEAM MORLANWELZ / CELTIC LEERNES** – Coupe Premières – Match arrêté à la 40^{ème} minute sur le score de 2/3

Ce cas est mis en continuation.et sera traité lors de la prochaine CSP.

3. Rapport arbitre **SENAL Adem** pour le match HAP2A166 du 07/04/2025 à 20h00 **JC ECAUSSINNES B / SPORTING SOIGNIES** – 2A – Score 3/4

Convoqués en présence obligatoire : SENAL Adem Arbitre, LEVEQUE Ludovic né le 15/01/1991 N° Licence 789538 Sporting Soignies Matricule 1645

En cause de LEVEQUE Ludovic 789538 Sporting Soignies 1645

Faits reprochés : Menaces et intimidation envers l'arbitre, Coup donné dans le dos de l'arbitre, a dû être retenu par des membres de son club.

Entendu SENAL Adem Arbitre qui confirme son rapport.

Entendu LEVEQUE Ludovic né le 15/01/1991 N° Licence 789538 Sporting Soignies Matricule 1645 qui reconnaît les faits qui lui sont reprochés, les regrette amèrement et s'en excuse.

Après délibération, la CSP inflige à LEVEQUE Ludovic 789538 Sporting Soignies 1645 une suspension de toutes fonctions d'une durée de 26 semaines (du 01/09/2025 au 01/03/2026) en application de l'article A7.4 du barème des sanctions du RO pour voie de fait sur l'arbitre. Un sursis partiel lui est néanmoins accordé pour la période du 01/12/2025 au 01/03/2026.

4. Rapport arbitre **DJENOUN Kaci** pour le match HAP4F146 du 18/04/2025 à 22h00 **ULTRASLAN BASSEE ROUX / VENEZIA CHAPELLE** – 4F – Match arrêté à la 43ème minute sur le score de 4/5.

Convoqués en présence obligatoire : DJENOUN Kaci Arbitre, VAN GEEL Clément né le 09/08/2000 N° Licence 870694 Délégué Venezia Chapelle Matricule 7546

En cause de : VAN GEEL Clément 870694 Venezia Chapelle 7546

Faits reprochés : Insulte et crachat envers un adversaire

En cause des supporters des deux clubs

Faits reprochés : Envahissement du terrain donnant lieu à l'arrêt du match

Entendu DJENOUN Kaci Arbitre qui confirme son rapport.

Entendu VAN GEEL Clément 870694 Venezia Chapelle 7546 qui déclare que tout ce que l'arbitre a indiqué dans son rapport est archi-faux, il n'était pas du tout ivre. Il ajoute qu'il a été tabassé par les

joueurs et supporters adverses et qu'ils ont dû se sauver par une issue de secours ce que l'arbitre ne mentionne absolument pas dans son rapport.

Un membre de la CSP était présent lors de ce match et il confirme les dires du joueur de Venezia Chapelle.

Après délibération, la CSP communique, aux personnes présentes, la décision suivante :

- La rencontre ayant été arrêtée suite à l'envahissement du terrain par les supporters et joueurs de chaque camp, le match est perdu par forfait administratif par les deux clubs.
- Rien n'est retenu à la charge de VAN GEEL Clément 870694 Venezia Chapelle 7546.

IV. REFUS DE TRANSACTIONS

Refus des transactions 71 et 72 suivant le rapport de l'arbitre **SPILLEMAEKERS Thomas** pour le match HAP3C094 du 31/03/2025 à 20h00 **FC FYZ SENEFFE / INFERNO MONS** – 3C – Score 8/6

Sont convoqués en présence obligatoire : SPILLEMAEKERS Thomas Arbitre, CONFENTE Thomas né le 25/04/1981 N° Licence 758178 Inferno Mons Matricule 7100, GRECO Lary né le 22/10/1972 N° Licence 762998 Inferno Mons Matricule 7100

En cause de CONFENTE Thomas 758178 Inferno Mons 7100

Faits reprochés : Insulte de l'adversaire, refus de sortir après la carte jaune, propos déplacés envers l'arbitre, intimidation et menaces envers l'arbitre à la fin du match

En cause de GRECO Lary 762998 Inferno Mons 7100

Faits reprochés : Intimidation et menaces de mort envers l'arbitre à la fin du match

L'arbitre SPILLEMAEKERS Thomas est absent non excusé ce que la CSP trouve inadmissible. De ce fait, une amende de 12,50 € lui est infligée.

Entendu CONFENTE Thomas 758178 Inferno Mons 7100 qui explique ce qui s'est passé de son point de vue et reconnaît très partiellement les faits lui étant reprochés dans le rapport de l'arbitre.

Entendu GRECO Lary 762998 Inferno Mons 7100 qui donne sa version des faits et insiste sur le fait qu'il n'a, en aucun cas, menacé l'arbitre. Il reconnaît avoir émis des critiques sans plus.

Les deux joueurs entendus s'accordent à dire que l'arbitre donnait l'impression de très bien connaître le coach de l'équipe adverse qui l'a d'ailleurs raccompagné à son véhicule.

Après délibération, la CSP annonce aux personnes présentes que les sanctions qui leur avaient été infligées suite au rapport de l'arbitre sont revues à la baisse :

- CONFENTE Thomas 758178 Inferno Mons 7100 sera suspendu pour une durée de 2

semaines (les 2 premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la prochaine saison) en application de l'article B4.1 du barème des sanctions du RO pour insulte de l'adversaire.

- GRECO Lary 762998 Inferno Mons 7100 sera suspendu pour une durée de 1 semaine (la première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison) en application de l'article A1 du barème des sanctions du RO pour critiques de l'arbitre.

VI. FRAIS

Matr. Club	Nom du club	Frais Dossier	Forfaits	Amende susp.(1)	Autres amendes	Abs. non excusées	Déplac. arbitre	TOTAL (2)
7494	Anderlues Fief & Cie		25,00 €					25,00 €
5127	JC Ecaussinnes		50,00 €					50,00 €
7631	Little Wolf La Louvière		50,00 €					50,00 €
5546	RAEC SO FS Dour		12,50 €					12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour		12,50 €					12,50 €
6190	AG Junior La Louvière		12,50 €					12,50 €
5545	Union Sportive Morlanwelz		12,50 €	5,00 €				17,50 €
7276	MFC Spartiates Roselies		12,50 €					12,50 €
7166	Sonaca Gosselies		50,00 €					50,00 €
7136	FC Armada Morlanwelz		50,00 €					50,00 €
7447	Elite JSK Manage		50,00 €					50,00 €
5725	BMT Mons		25,00 €					25,00 €
1582	AC Péronnes		50,00 €					50,00 €
5657	Catenaccio Anderlues		50,00 €					50,00 €
7571	Futsal Club Couillet		12,50 €					12,50 €
6472	MJA Marchienne		12,50 €					12,50 €
5374	Looneys La Louvière		12,50 €					12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour		12,50 €					12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour		12,50 €					12,50 €
5826	Arsenal Pont à Celles		12,50 €					12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour		12,50 €					12,50 €
6190	AG Junior La Louvière		12,50 €					12,50 €
7630	Futsal Club Bouvy				5,00 €			5,00 €
7276	MFC Spartiates Roselies		50,00 €					50,00 €
5243	Trivières Sport		50,00 €					50,00 €
5490	Real Manage		50,00 €					50,00 €
7085	FC Jumet		37,50 €					37,50 €
7450	IMPE Thuin		75,00 €					75,00 €
5968	LSV Mons		37,50 €					37,50 €
5359	Acirli Morlanwelz		37,50 €					37,50 €
5546	RAEC SO FS Dour		12,50 €					12,50 €
7447	Elite JSK Manage		12,50 €					12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour		12,50 €					12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour		12,50 €					12,50 €
6190	AG Junior La Louvière		75,00 €					75,00 €
7350	Fratellux Strépy		75,00 €					75,00 €

5375	AS Boussu Futsal	25,00 €		25,00 €
5456	Felice Montigny	37,50 €		37,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		12,50 €
7359	La Squadrita La Louvière	12,50 €		12,50 €
7502	POG Team Roselies	12,50 €		12,50 €
7159	Dad's Thieu	37,50 €		37,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		12,50 €
7465	Ajax La Louviere	12,50 €		12,50 €
7276	MFC Spartiates Roselies	12,50 €		12,50 €
7631	Little Wolf La Louvière	12,50 €		12,50 €
7494	Anderlues Fief & Cie	12,50 €		12,50 €
6190	AG Junior La Louvière	12,50 €		12,50 €
7267	Futsal Lobbes		5,00 €	12,50 €
5968	LSV Mons	12,50 €		5,00 €
5829	AFC Morlanwelz	75,00 €		12,50 €
5973	Diabolix Bracquegnies	37,50 €		75,00 €
7494	Anderlues Fief & Cie	75,00 €		37,50 €
4048	FS Montigny	75,00 €		75,00 €
4048	FS Montigny	75,00 €		75,00 €
7162	Barca Pont de Loup	75,00 €		75,00 €
3158	Real Aldegonde	37,50 €		75,00 €
5826	Arsenal Pont à Celles	75,00 €		37,50 €
7447	Elite JSK Manage	12,50 €		75,00 €
5131	Avanti Charleroi	12,50 €		12,50 €
7730	Calcio Team Lobbes	75,00 €		12,50 €
4803	FC Marche	75,00 €		75,00 €
4214	MFC Cool Team Anderlues	75,00 €		75,00 €
5456	Felice Montigny	37,50 €		75,00 €
5968	LSV Mons	37,50 €		37,50 €
7097	Fantasma La Louviere	12,50 €		37,50 €
7395	Borussia Thieu	12,50 €		12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		12,50 €
1193	RC Anderlues	12,50 €		12,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		12,50 €
7494	Anderlues Fief & Cie	12,50 €		12,50 €
7453	Futsal Immo Service Le Roeulx	12,50 €		12,50 €
1645	Sporting Soignies	12,50 €	7,50 €	20,00 €
1645	Sporting Soignies	12,50 €	5,00 €	17,50 €
7267	Futsal Lobbes	12,50 €	5,00 €	17,50 €
7267	Futsal Lobbes	12,50 €	5,00 €	17,50 €
7014	Atlético Strépy	12,50 €	7,50 €	20,00 €
7350	Fratellux Strépy	12,50 €	7,50 €	20,00 €
5375	AS Boussu Futsal	12,50 €	7,50 €	20,00 €
5460	MFC Loyan La Louvière	12,50 €	5,00 €	25,00 €
5127	JC Ecaussinnes	12,50 €		12,50 €
1765	Maritimo Chapelle	12,50 €	2,50 €	15,00 €

5359	Acirli Morlanwelz	12,50 €		5,00 €			17,50 €
4788	Mont sur Marchienne Futsal	12,50 €		7,50 €			20,00 €
4803	FC Marche	25,00 €	12,50 €	140,00 €	12,50 €	4,00 €	194,00 €
1645	Sporting Soignies	12,50 €		65,00 €		4,00 €	81,50 €
7546	Venezia Chapelle	12,50 €	12,50 €			4,00 €	29,00 €
7689	Ultraslan Bassee Roux	12,50 €	12,50 €			4,00 €	29,00 €
7100	Inferno Mons	25,00 €		7,50 €			32,50 €

(1) Nb de semaines X 2,50 €

(2) Plafonné à 300 € par dossier + frais déplacement de l'arbitre

DEFINITIONS DES ACRONYMES UTILISES

CQ – Correspondant Qualifié

CEP – Comité Exécutif Provincial

CSP – Commission Sportive Provinciale

CPA – Commission Provinciale d'arbitrage

RO – Règlement Organique de la Ligue Francophone de Football en Salle